

Demande de subvention auprès de la VPT pour les associations étudiantes de l'EPFL

La Vice-présidence pour la transformation responsable (VPT) souhaite soutenir des projets proposés par les associations étudiantes qui permettent de promouvoir le respect, l'égalité, la diversité et l'inclusion (REDI), ainsi que des projets en faveur de la durabilité à l'EPFL.

Principes et critères pour l'octroi d'un soutien aux associations :

- L'association doit être reconnue par l'EPFL.
- L'aide financière est destinée à soutenir des projets en lien avec les thématiques « REDI » et « durabilité » de l'EPFL.
- Une discussion en personne avant le dépôt de la demande de subvention avec le chargé d'engagement communautaire de la VPT doit être planifiée afin de valider les impacts attendus du projet.
- Pour l'organisation d'événements, il est requis de suivre les recommandations de la Checklist pour un événement durable.

Documents nécessaires :

- Formulaire de demande dûment rempli
- Description du projet / événement (3 pages au maximum) :
 - Contexte et but du projet
 - Description du projet avec calendrier
 - Objectifs visés et impact attendu
- Budget prévisionnel détaillé de l'événement
- Budget global de l'association pour l'exercice en cours
- Bilan financier de l'association de l'année précédente (idem au document transmis à l'AVP-SAO)

Important:

Rendre un court rapport d'activités et impacts suite au projet, répondant aux questions suivantes :

- Qu'est ce qui a effectivement été fait (par rapport au projet initial) ?
- Est-ce que les objectifs « Durabilité » et « REDI » visés ont été atteints ? Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ?

Conditions

¹ La bonne gestion financière est à la charge de l'association. En signant ce formulaire, cette dernière se porte responsable d'une utilisation éthique de la subvention. Par ce biais elle accepte qu'à tout moment, la VPT puisse demander à obtenir une vision précise des dépenses liées au projet/événement financé.

² La VPT ne garantit en aucun cas que le montant demandé sera attribué et se réserve le droit de subventionner partiellement les projets après leur évaluation.

³ L'octroi de subventions par la VPT s'effectue en toute transparence envers les autres entités de l'EPFL. Un regard sur les projets soutenus sera autorisé à tout autre contributeur de l'EPFL.



Informations				
Nom et adresse e-mail de l'association	Unipoly / tresorerie@unipoly.ch			
URL de la page web du projet ou de l'association	journal.unipoly.ch			
Nom et adresse e-mail de la personne de contact	Naël Dillenbourg (nael.dillenbourg@epfl.ch)			
Nom du projet / évènement	Transition au journalisme numérique			
Description et objectifs du projet à subventionner (1 phrase)	Nous cherchons à financer le matériel nécessaire à construire un média sur les enjeux de la durabilité qui répond aux besoins de la communauté EPFL et UNIL.			
Date de début prévue du projet / de l'évènement	N/A			
Date de fin prévue du projet / de l'évènement	N/A			
A quelle(s) mesure(s) du projet servirait le financement ?	Achat de matériel vidéo d'occasion, pour le journal "Le Canard Huppé" mais aussi réservable pour l'ensemble de la communauté EPFL			
A qui s'adresse votre demande de financement ?	★ DURABILITE ○ RESPECT / EGALITE / DIVERSITE / INCLUSION			

Financement	
Montant total de la demande à la VPT	1050 CHF
Budget global du projet	1050 CHF
Subventions provenant d'autres entités EPFL ou externes	0 CHF
Précisez les entités qui ont fait l'objet d'une demande (VP, facultés, labos,)	

Signature du/de la représentant e de l'association demandeuse



Lieu. Renens	Date. 15.03.2024	Nom, prénom	Geneux, Marie	